

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON

Séance du 30 septembre 2024

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 27.

En exercice : 27.

L'an deux mille vingt-quatre et le trente septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUFOUR, Maire.

Qui ont pris part à la délibération : 24.

Date de la convocation : 23/09/2024

Présents : M. DUFOUR Thierry (Procuration de MME TAMBORINI Christine), MME CONDOMINES MAUREL Nadine (Procuration de M. HEIM Philippe), M. BOUCHON Christophe, M. De LAGARDE Vincent, MME BOUSQUET Audrey, MME VIGUIE Nawel (Procuration de MME LAGHZAOUI Nawal), M. KROL Alfred, MME BLANCO LIQUIÈRE Caroline (Procuration à MME BONNET Céline), M. CACERES Philippe (Procuration de M. ANTOINE Gérard), MME COBOURG Monique, M. GAYRARD Alain, M. GOUTY Michel, M. GOZE Emile (Procuration de MME DUBOIS Océane), M JOUANY Claude, MME MALAQUIN Hélène, M. PAULIN Samuel, M. TROUCHES Michel, MME VERGNES Brigitte.

Date d'affichage : 23/09/2024

Absents excusés : MME TAMBORINI Christine (Procuration à M. DUFOUR Thierry), M. HEIM Philippe (Procuration à MME CONDOMINES MAUREL Nadine), M. ANTOINE Gérard (Procuration à M. CACERES Philippe), MME BONNET Céline (Procuration à MME BLANCO LIQUIÈRE Caroline), MME DUBOIS Océane (Procuration à M. GOZÉ Émile), MME LAGHZAOUI Nawal (Procuration à MME VIGUIE Nawel), M. COSQUER Cyril.

Absents : M. BAYLE Nicolas, M. ROYER Jacques

Secrétaire : MME CONDOMINES MAUREL Nadine.

N° DEL2024-48 : Dénomination portant sur trois voies de lotissement.

- **Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29 ;
- **Considérant** qu'il appartient au conseil municipal de délibérer sur la dénomination des rues, des places publiques, et des bâtiments publics.
- **Considérant** que qu'un lotissement dit « Lotissement les Hauts d'Al Vigne » a été créé lieudit Belbèze sur les parcelles ZN 202 – ZN 826 – ZN 827 – ZN 828 – ZN 829 et ZN 830 et qu'il convient de donner un nom aux voiries les desservant pour faciliter le repérage, le travail des préposés de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **DÉCIDE** d'attribuer
 - o le nom de « **Rue Colette BESSON** » à la voirie desservant les habitations situées sur la voie du lotissement Les Hauts d'Al Vigne identifiée « Voie n°1 » sur le plan ci-annexé ;

- le nom de « **Impasse Karine RUBY** » à la voirie situées sur la voie du lotissement Les Hauts d'Al Vigne identifiée « Voie n°2 » sur le plan ci-annexé ;
- le nom de « **Impasse Camille MUFFAT** » à la voirie desservant les habitations situées sur la voie du lotissement Les Hauts d'Al Vigne identifiée « Voie n°3 » sur le plan ci-annexé ;

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme*

La secrétaire de séance

Nadine CONDOMINES MAUREL



Le Maire

Thierry DUFOUR

